GM 44869

LEVE GEOLOGIQUE, BOUSQUET II, GRILLE SUD

Documents complémentaires

Additional Files





Licence



License

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources naturelles
Québec

SERVICES EXPLORATION SERVICES Enrg, Reg'd.

765, BOUL. QUÉBEC
C.P. 428
ROUYN, P.Q.
J9X 5C4

TÉLÉPHONE: (819) 797-0853

Dessin et Reproduction
Jalonnement de Claims
Coupage de Lignes
Levés Géophysiques
Levés Géologiques
Programmes d'Exploration
Vente d'articles
d'exploration minière

Drafting and Reproduction Services
Claim Staking
Line Cutting
Geophysical Surveys
Geological Surveys
Exploration Programmes
Sales of mining
exploration articles

LEVE GEOLOGIQUE

ODYNO MINIERE INC.

BOUSQUET II

Grille Sud

Novembre 1986

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de la Géoinformation
Date: 4 AOUT 1987
No G.M.: 44869

TABLES DES MATIERES

I INTRODUCTION.....2

II PROPRIETE.....2

III LOCALISATION ET ACCESSIBILITE.....3

IV RELIEF.....3

V GEOLOGIE REGIONALE.....3

VI GEOLOGIE DE LA PROPRIETE.....4

VII ALTERATIONS ET MINERALISATION.....6

VII GEOLOGIE STRUCTURALE.....7

IX GEOLOGIE ECONOMIQUE.....8

X CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....10

I - INTRODUCTION:

Dans le cadre d'un programme d'exploration à plusieurs volets, un levé géophysique a été effectué, durant le mois d'octobre 1986, sur la demie sud de la propriété "Bousquet II" que détient la compagnie ODYNO MINIERE INC.

II - PROPRIETE:

La dite propriété consiste en quatorze claims arpentés situés dans les rang VI et VII du canton Bousquet, au nord du Lac Bousquet. La propriété couvre une superficie totale de 236.0777 hectares. Les claims sont énumérés ci-dessous:

Permis	Claims	Rangs
323034	1, 2, 3, 4 & 5	VI et VII
323184	2, 3, 4 & 5	VI
323035	1	VI
260753	1	VI et VII
260753	2	VII
262568	1	VII
323035	3	VII

III - LOCALISATION ET ACCESSIBILITE:

La propriété est située dans la partie centre-ouest du canton Bousquet, entre le Lac Bousquet et la route 117, à 40 km à l'est de la Ville de Noranda. Géographiquement, elle se trouve à 6 km au sud-ouest de la Mine Doyon (or). L'accès de la propriété s'effectue en empruntant la route 117 qui longe la bordure nord du groupe de claims.

IV - RELIEF:

Le relief sur la partie sud varie jusqu'à environ 40 mètres aux abords du Lac Bousquet. La partie nord-ouest du groupe de claims est recouverte de marécages dû aux nombreuses dames de castors; conséquemment, aucun affleurement n'a été noté dans cette région.

V - GEOLOGIE REGIONALE:

Le canton Bousquet est situé dans la partie sud de la ceinture verte de l'Abitibi dans la province du Supérieur. La région consiste en des roches volcaniques, des complexes volcaniques mafiques à ultramafiques et des laves basaltiques à rhyolitiques d'âge Archéen, ainsi que leurs équivalentes roches sédimentaires.

La partie nord du canton Bousquet est constituée de roches sédimentaires du groupe Cadillac, qui consiste en des grauwackes, microgrès et quelques conglomérats.

Le centre du canton contient des roches volcaniques intermédiaires à mafiques ainsi que des roches pyroclastiques, de direction est-ouest, qui appartiennent au groupe Piché. Une majeure structure isoclinale orientée est-ouest suit le groupe Piché.

Du côté sud on retrouve les sédiments du groupe Pontiac qui consistent en des grauwackes et des conglomérats. Cette formation a aussi une direction est-ouest et un pendage vers le nord. Les roches du groupe Cadillac sont plus jeunes que celles du groupe Pontiac.

La faille Cadillac-Bouzan se situe entièrement dans le groupe Piché entre les groupes Cadillac du côté nord et Pontiac du côté sud. Plusieurs dépôts d'or sont associés à la faille ainsi qu'au groupe Piché.

VI - GEOLOGIE DE LA PROPRIETE:

La propriété d'ODYNO MINIERE INC. est située dans la partie sud de la ceinture verte de l'Abitibi. Elle est constituée de roches volcaniques, sédimentaires et intrusives d'âge Archéen.

La demie sud de la propriété "Bousquet II" consiste en des sédiments du groupe Pontiac. Les formations notées sur le terrain sont principalement des grauwackes, des conglomérats polygéniques, des tufs acides à intermédiaires, des quartzites et quelques argilites-phyllades.

Les grauwackes (S3) dominent la propriété. Ils se produisent en larges bandes de direction nord-est, sont de couleur gris moyen à foncé, à grains fins à moyens, et contiennent du quartz (15-25%), du plagioclase (2-5%), et des fragments volcaniques métamorphiques (5-10%), angulaires à subarrondis, orientés parallèles à la foliation. Les minéraux micacés résultant du métamorphisme (sérécite verte et biotite) sont enlignés et forment une foliation très bien définie.

Ces roches sont communément recoupées par des veines de quartz gris qui sont parfois porteuses de pyrite.

Les conglomérats polygéniques (S1) sont gris verdâtres et contiennent des fragments subarrondis, de forme ovale à allongée, orientés à 54 degrés. Les blocs, de 25 cm ou moins, sont principalement des granites, porphyres, argilites ou grauwackes et composent 5-25% de la roche. La matrice est un grauwacke peu chloritisé, à grains moyens à grossiers, quelquefois recoupée par des veines de quartz.

Les conglomérats forment trois bandes distinctes de direction nord-est; l'une d'entre elles se situe entre les lignes 2+00W et 13+00E, station 2+90S et 0+50N respectivement. La secondes a été notée entre les lignes 4+00W et 9+00E, stations 1+10S et 1+10N respectivement. Enfin la troisième bande est comprise dans la partie ouest du claim 323184-4, sur la ligne 13+00W / 2+90S, ainsi que dans le trou de forage 79-7, situé à 12+75W, 2+10S. Cette dernière est possiblement l'extension vers le sud-ouest de la seconde

bande mentionnée.

Interstratifiées avec les conglomérats et les grauwackes, on retrouve plusieurs minces bandes de tufs intermédiaires à acides (V9 et V9v) de direction nord-est. Ils sont généralement bien lités, de couleur gris verdâtre, et contiennent à l'occasion des lapilli allongés dans la direction de la foliation.

Une mince bande de quartzites a été cartographiée entre les lignes 0+00 / 0+80N et 2+50W près de la ligne de base. Elles sont blanchâtres, à grains moyens, et sont principalement massives ou faiblement foliacées.

Enfin, aux abords du Lac Bousquet, on retrouve quelques bandes d'argilites-phyllades, interstratifiées avec des grauwackes. Elles sont de couleur noir, à grains très fins et sont très bien foliacées. Les minéraux métamorphiques sont de la séricite verte et de la chlorite (45%), souvent plissés, démontrant des microplis ou des plis en accordéon.

VII - ALTERATIONS ET MINERALISATION:

Les principaux minéraux d'altération sont la séricite, la chlorite, l'ankérite, la silice et la calcite. Les grauwackes retrouvés au centre-sud du grillage contiennent entre 25 et 40 % de séricite verte et chlorite. Ces roches sont fortement foliacées et sont recoupées par plusieurs veines de quartz gris, porteuses de pyrite (trace 2%).

Les tufs acides à intermédiaires retrouvés dans la portion ouest du grillage au sud de la ligne de base ont été fortement silicifiés, sériciticés (jaune) et carbonatisés (calcite et ankérite). Ces tufs contiennent jusqu'à 4% de pyrite disséminée, ainsi qu'une trace d'arsénopyrite et de fuschite (ou mariposite).

Une ancienne tranchée a été localisée sur la ligne 1+00W à la station 0+10N. La roche y est fortement silicifiée, massive et contient environ 5% d'arsénopyrite en fleur ainsi que 2 à 3 % de pyrite disséminée. La présence d'arsénopyrite dans un grauwacke a aussi été notée dans le trou de forage OR 81-29 situé à 300 mètres à l'est de la tranchée.

Sur le terrain, la minéralisation est constituée principalement de pyrite, l'arsénopyrite ayant été notée qu'à certains endroits. Cependant, selon les trous de sondage effectués sur la partie sud de la propriété "Bousquet II", la pyrrhotine, la chalcopyrite et la sphalérite sont aussi retrouvées, en quantité minime, à travers le groupe de claims.

VIII - GEOLOGIE STRUCTURALE:

La foliation de la région est généralement orientée E-NE. Sur la propriété deux principales directions ont été notées: au centre du grillage, la foliation est orientée entre 20 et 40 degrés et le pendage varie de subvertical à 70° NO.

Une seconde série de foliations orientées entre 50 et 70 degrés avec un pendage de 70° SE. Ces foliations peuvent représenter une orientation principale de déformation (D1), une séquence stratigraphique ou une foliation axiale. Une déformation plus tardive (D2) a produit des microplis et des crénulations, observées entre les lignes 2+50E et 6+50W, aux alentours des stations 3+00S et 3+80S.

IX - GEOLOGIE ECONOMIQUE:

Les travaux antérieurs effectués sur la propriété (forage, échantillonnage) démontrent que la minéralisation est comprise dans les grauwackes séricitisés et foliacés recoupés par plusieurs veines de quartz gris, ainsi que dans les tufs acides à intermédiaires silicifiés et carbonatés qui contiennent une trace de fuschite et de 10 à 30% de séricite jaune.

Le trou de sondage 80-1 effectué dans le coin nord-ouest du grillage a intersecté, entre 75.0 et 95.0 pieds de profondeur, une zone minéralisée par du quartz bleu accompagné de carbonate et contenant de la pyrite, de la pyrrhotine et de l'arsénopyrite. La meilleure valeur obtenue dans cette zone est de 6.0 g/t Au sur 1.5 (entre 85.5 et 87.0 pieds). Le trou 80-03, localisé dans la même région, recoupe des zones minéralisées de même nature que le trou précédant, et a rendu des valeurs 6.0 g/t Au sur 3.0 mètres (40.5 à 43.5 pieds) et 7.3 g/t Au sur 1.5 mètres (61.5 à 63 mètres). Un autre trou

(79-5) effectué dans la région de la tranchée a donné des résultats de 0.7 g/t Au sur 3 mètres dans un grauwacke séricitisé.

L'échantillonnage effectué durant le mois de juillet 1986 indique la présence d'or à divers endroits sur le terrain. Les échantillons 86 EC-8 et 86 EC-9, tous deux minéralisés, se situent près de la tranchée (L 1+00W) et ont rendus des valeurs de 0.07 g/t d'or. L'échantillon 86 EC-12, situé sur la ligne 3+50W, station 2+25S, consiste en un tuf acide avec 1-2% de pyrite peu oxydée, de la fuschite et de la calcite. Ce type de roche mérite d'être exploré d'avantage.

Faute de temps, aucun échantillonnage systématique n'a été effectué durant le présent programme.

X - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS:

La demie sud de la propriété "Bousquet II" présente plusieurs indices aurifères, obtenus dans les trous de forages et à partir d'échantillonnage, à divers endroits sur le grillage.

Le présent programme a permis de découvrir plusieurs zones altérées (silice, carbonate, séricite, et trace de fuschite) contenues parmis les tufs acides à intermédiaires et les grauwackes. Ces horizons minéralisés représentent des cibles intéressantes pour une exploration intensive durant la saison estivale 1987.

Respectueusement soumis,

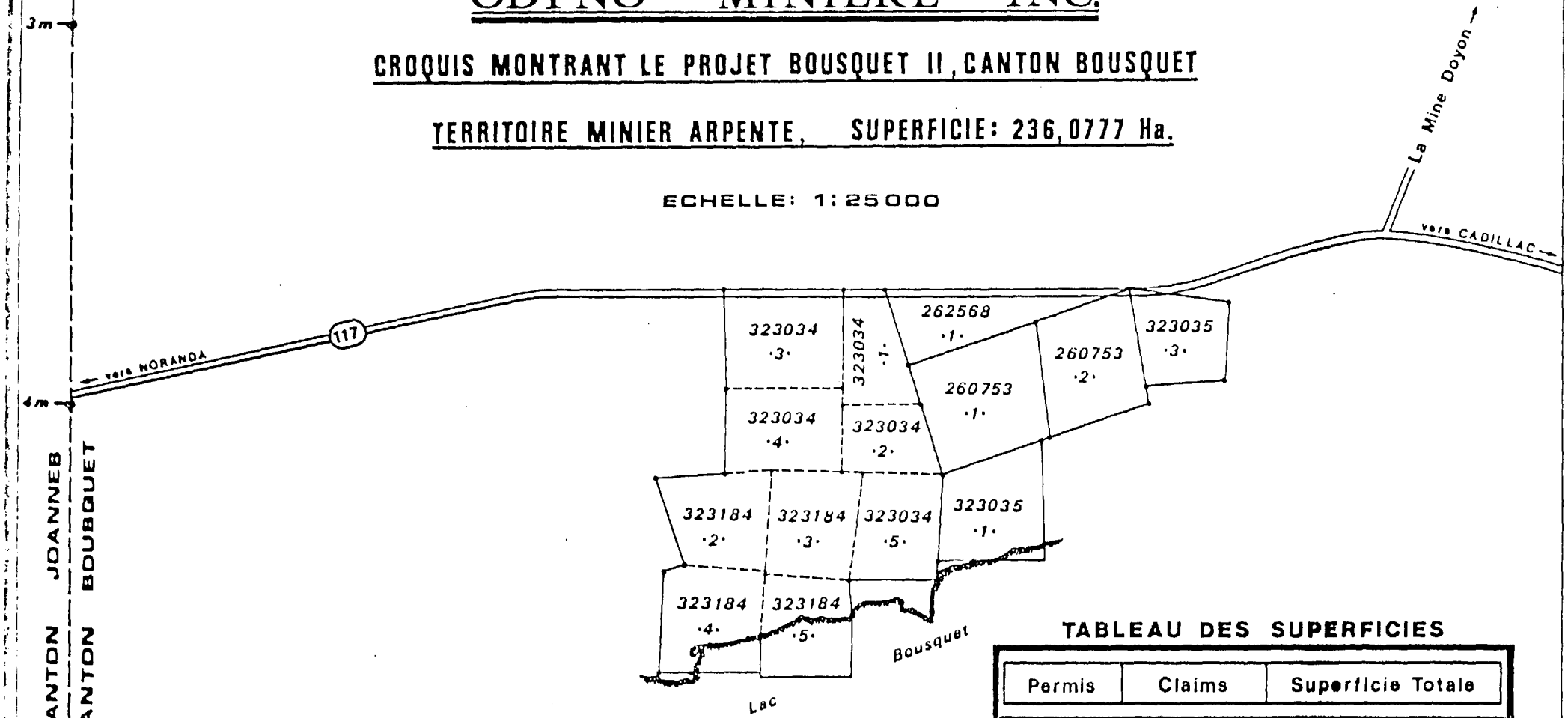
Chantal Patenaude
Géologue

ODYNO MINIERE INC.

CROQUIS MONTRANT LE PROJET BOUSQUET II, CANTON BOUSQUET

TERRITOIRE MINIER ARPENTE, SUPERFICIE: 236,0777 Ha.

ECHELLE: 1:25000



Les données sont celles du plan d'arpentage en date du 14 février 1983 par Jacques Beauchemin de Noranda.

TABLEAU DES SUPERFICIES

Permis	Claims	Superficie Totale
323034 323184	1 à 5 Incl. 2 à 5 Incl.	141,7267
323035	1	18,4664
260753	1	25,0394
260753	2	20,5514
262568	1	16,6070
323035	3	13,6868
		236,0777 Hectares

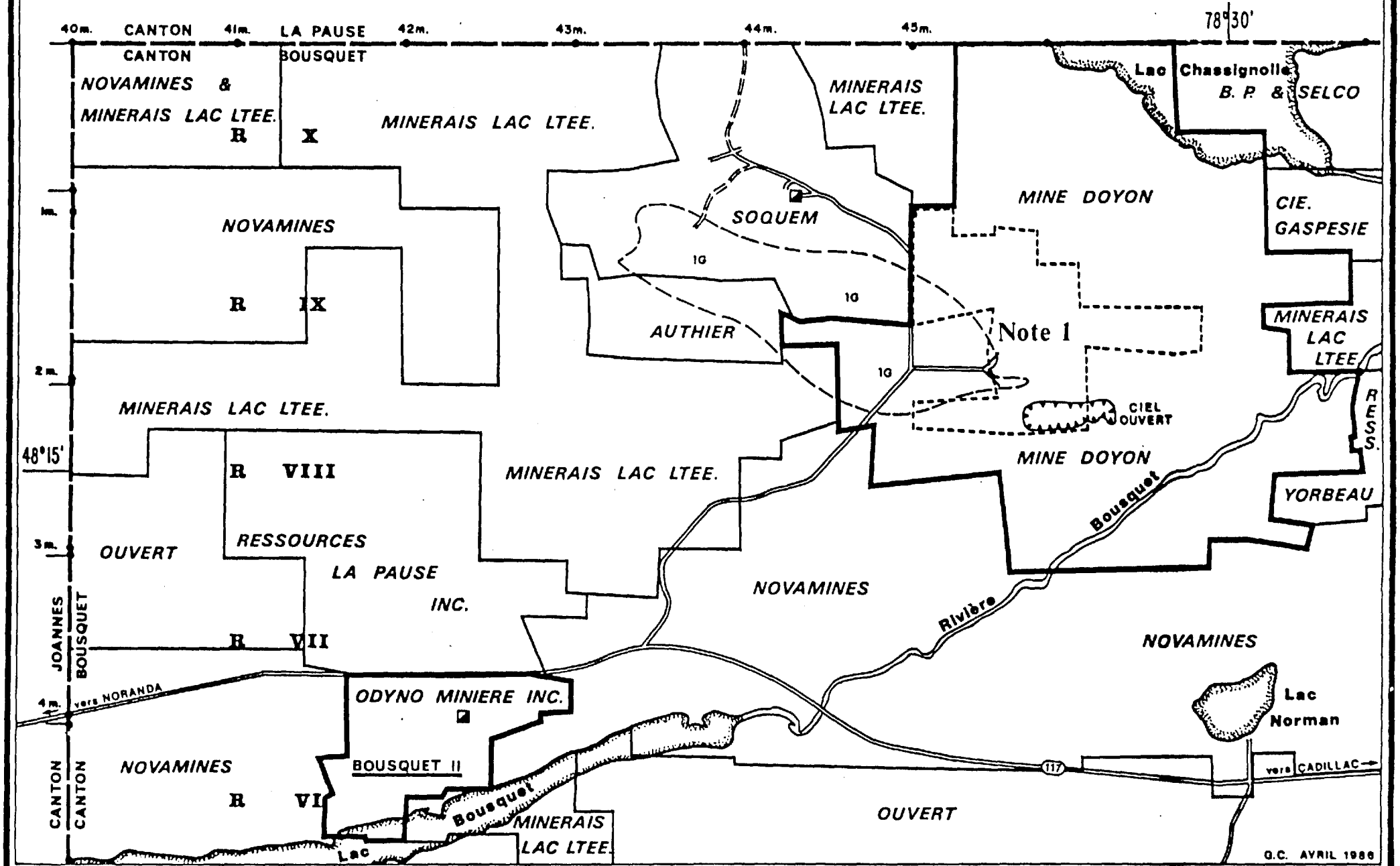
G.C. AVRIL 1986

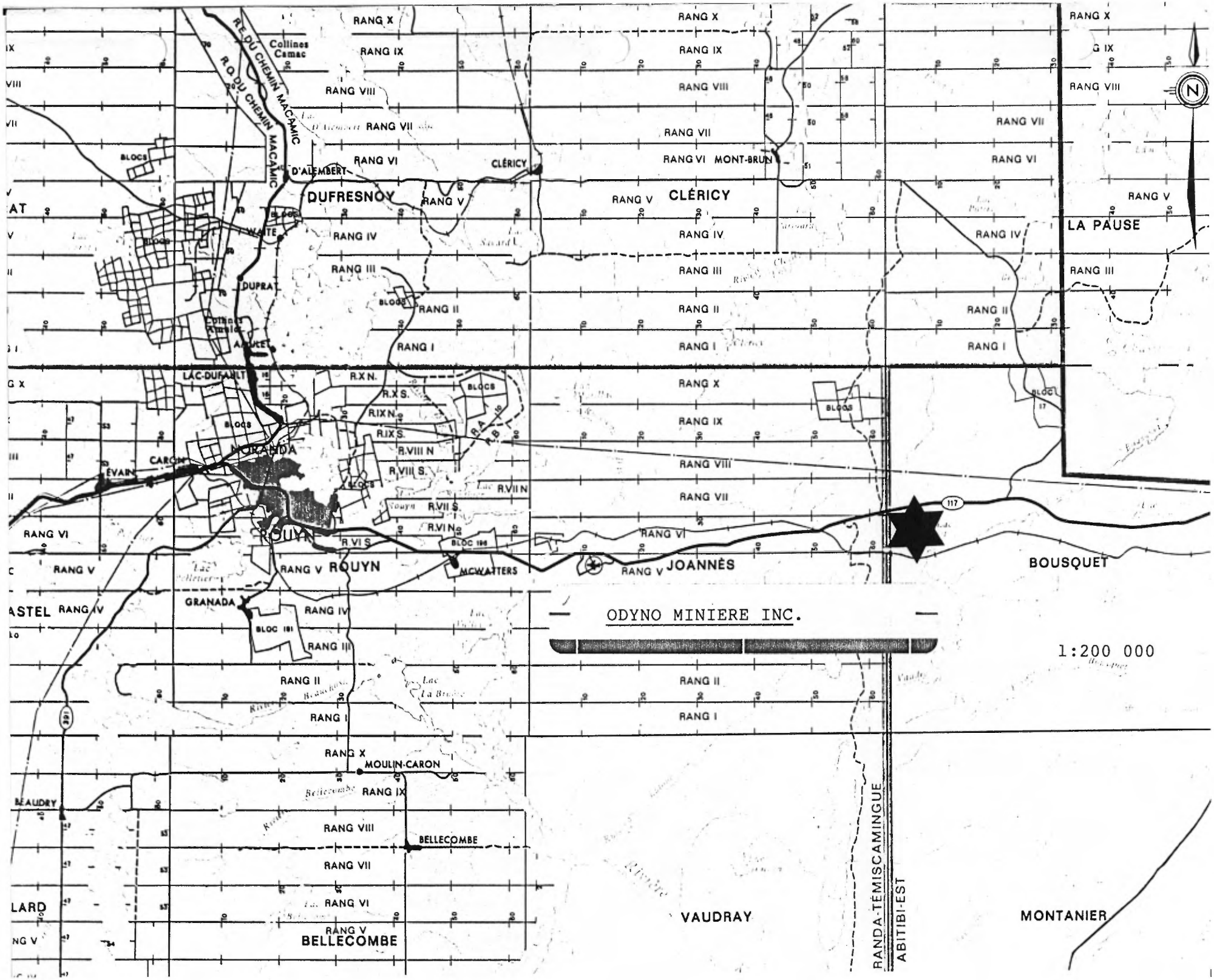
ODYNO MINIERE INC.

LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE

DROITS MINIERS – CANTON BOUSQUET – 1:50 000

Note 1 - TERRAIN ASSUJETTI A LA REDEVANCE 706.8 acres




ODYNO MINIERE INC.
1:200 000
RANG X
RANG IX
RANG VIII
RANG VII
RANG VI
RANG V
RANG IV
RANG III
RANG II
RANG I
R.X N.
R.X S.
R.IX N.
R.IX S.
R.VIII N
R.VIII S.
R.VII N
R.VII S.
R.VI N.
R.VI S.
RE DU CHEMIN MACAMIC
Collines Camac
D'ALEMBERT
DUFRESNOY
CLÉRICY
MONT-BRUN
LA PAUSE
WATTE
DUPRAS
Collines Amulet
AMULET
LAC-DUFAULT
MIRANDA
CARON
ÉVAIN
ROUYN
GRANADA
BLOC 181
MCWATTERS
JOANNÈS
BOUSQUET
MOULIN-CARON
BEAUDRY
BELLECOMBE
VAUDRAY
MONTANIER
RANDA-TÉMISCAMINGUE
ABITIBI-EST
BLOCS
117
391